

# DES COLONIES BELGES AU TEXAS AVANT LA GUERRE DE SÉCESSION

Pierre Henri Laurent

(Adaptation en français par Serge Noirsain de la version publiée dans  
le vol. 68 d'octobre 1964 du *Southwestern Historical Quarterly*)



Austin dans les années 1840.  
(History Center, Austin Public Library, Austin, Texas)

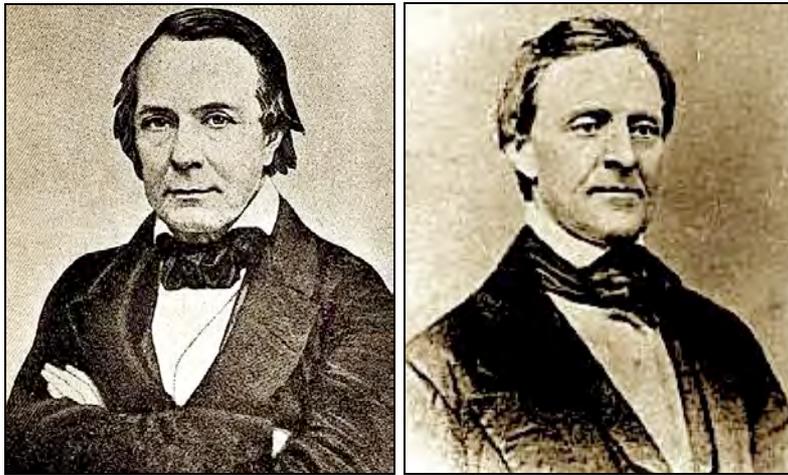
Au cours de la période qui suit la création de la république du Texas et qui précède son intégration dans les États-Unis, dix ans plus tard, quelques nations manifestent un vif intérêt pour des projets commerciaux avec les nations du Nouveau Monde et envisagent leur peuplement par une immigration européenne. Comme les efforts britanniques et français se profilent au travers d'une épaisse correspondance, ils sont donc les mieux documentés. En revanche, l'activité et le concours d'une petite puissance étrangère ont été négligés et peu compris.

La Belgique jouit dès 1839 d'une indépendance garantie par la neutralité perpétuelle des grandes puissances européennes. Ce petit royaume manifeste très tôt ses visées colonialistes sur le Texas car c'est une délégation de cette jeune république qui titille l'intérêt de l'establishment belge. En 1837, le Texas envoie à Bruxelles un émissaire chargé de négocier la reconnaissance du Texas, de négocier des accords commerciaux et, si possible, d'obtenir un prêt. Les entrepreneurs belges, qui ont déjà amorcé une importante série de projets d'émigration et de commerce dans d'autres régions lointaines, sont évidemment attirés par les nouveaux créneaux que leur ouvre le Texas.

La conjonction des relations diplomatiques belgo-texanes et des diverses pressions internationales qui affecteront les engagements belges avec le Texas constitue une histoire unique de la réaction européenne à l'expansionnisme américain. Un examen de la diplomatie internationale de cette époque illustre le rôle majeur que joua l'Europe dans le destin du Texas et des États-Unis, une génération après la formulation de la doctrine de Monroe. Dès 1837, l'appareil politique texan perçoit que son projet d'intégrer l'Union américaine est prématuré. Alors, il se tourne vers l'Europe et y dépêche deux commissionnaires pour transformer leur pays en une puissance

commerciale mondiale par la conclusion d'accords politiques et financiers avec les puissances européennes<sup>1</sup>.

Le président texan en fonction, Mirabeau Lamar, et le diplomate James Hamilton Jr ont la conviction que leurs produits agricoles et leurs ressources cotonnières attireront des États européens. Né en Caroline du Sud, James Hamilton Jr (1780-1857) en a été le gouverneur en 1830. Le président Lamar lui a offert un commandement dans son armée en récompense de son dynamisme dans l'indépendance du Texas. Hamilton déclina l'offre, mais proposa ses services pour négocier un prêt à l'étranger. L'appareil politique texan comprend que la reconnaissance diplomatique de sa république est la condition préalable à la négociation d'un prêt à l'étranger et à l'implémentation de futurs contrats commerciaux. En juin 1837, le Congrès texan désigne J. Pinckney Henderson pour représenter leur État en Grande-Bretagne et en France<sup>2</sup>.



Mirabeau Lamar, président du Texas de 1836 à 1838 - James Hamilton Jr.

Pendant deux ans, jusqu'en août 1839, la Belgique sort complètement de la sphère des démarches texanes. Quoique les ambassadeurs belges à Londres et à Paris notent les efforts du commissionnaire texan Henderson pour solliciter la reconnaissance de son État, Bruxelles ne bronche pas. L'énergique roi des Belges (Léopold I<sup>er</sup>) décide pourtant de scruter la faisabilité d'un marché – apparemment utopique – avec l'Amérique septentrionale. Dès la fin août 1839, Léopold I<sup>er</sup> ne dissimule pas son admiration pour la jeune république texane et note ses richesses qui pourraient compléter les ressources des industries belges et accroître leurs importations et exportations. Dans cette optique, il invite son ministre à Paris, le comte Le Hon, de prendre langue avec Henderson, le délégué texan à Paris, afin d'envisager la reconnaissance de cet État et de fixer les règlements commerciaux entre celui-ci et la Belgique<sup>3</sup>.

L'automne et l'hiver de 1839 à 1840 n'engendrent rien de positif car les affairistes belges et leurs représentants politiques exigent, pour le lin et les armes, des tarifs réduits que refuse Henderson. La Belgique hésite même à reconnaître le Texas car elle perçoit les conséquences d'une telle démarche. Les premières pressions que subit Bruxelles

<sup>1</sup> Schmitz J.W., *Texan Statecraft, 1836-1845*, San Antonio, 1941, pp. 49, 86-92.

<sup>2</sup> Garrison G.P., *Diplomatic Correspondance of the Republic of Texas* (3 vol.), Washington, 1908-11 ; *Annual Reports of the American Historical Association for the years 1907 and 1908*, part III, p. 808 ; Chase M.K., *Négociations de la République du Texas en Europe, 1837-45*, Paris, 1932, pp. 17-18.

<sup>3</sup> Van de Weyer à Léopold I<sup>er</sup>, 29 décembre 1837 ; Papiers de Van de Weyer (Archives générales de Belgique, vol. 108) ; Le Hon à de Theux, 17 avril 1838 ; *Négociations avec le Texas* (Archives des Affaires étrangères de Belgique, 4) ; De Theux à Le Hon, 26 septembre 1839, *ibid*, 2118.

émanant de ses relations économiques avec le Mexique au moment où celui-ci semble prêt à abaisser ses tarifs douaniers. Au début de 1840, le commissionnaire texan Henderson retourne chez lui pour recevoir des instructions complémentaires et obtenir plus de liberté dans la négociation du prêt financier qui semble se profiler à Londres et à Paris. Lors de son retour en été, Henderson visite les chancelleries britanniques, françaises, néerlandaises et belges pour décrocher des traités commerciaux en échange de prêts toujours plus importants car la situation intérieure du Texas et la nécessité d'accroître ses défenses exigent des fonds considérables pour assurer son développement<sup>4</sup>.

Lorsque des Texans approchent la Belgique en 1840, son statut international régit son comportement dans les affaires internationales. Depuis 1837, ce royaume cherche des colonies raisonnables et profitables et bien qu'attiré par une pléthore de régions et de projets qu'il n'a pas les moyens de développer, il encourage l'émigration de ses citoyens pour s'ouvrir des secteurs susceptibles de conforter ses positions commerciale et politique. À cette époque, le principal obstacle de la Belgique ou son inaction dans des projets de colonisation résulte partiellement de son incapacité à trouver des capitaux. Les influences extérieures expliquent l'hésitation de ce pays à réagir aux offres texanes. Sylvain Van de Weyer, le ministre belge à Londres, définit parfaitement le point de vue britannique sur les ambitions belges en citant Lord Palmerston : *la politique européenne verrait la reconnaissance du Texas par la Belgique comme un acte imprudent*<sup>5</sup>.

Le courrier de Van de Weyer révèle également l'importante pression que le mouvement abolitionniste britannique exerce sur son propre gouvernement et les profondes implications morales relatives au commerce des esclaves. Dans un de ses rapports à son ministre des Affaires étrangères, Van de Weyer souligne la nécessité d'adopter une politique d'attente vigilante et il écrit :

« Sans vouloir subordonner notre reconnaissance du Texas aux idées anglaises, il est impératif que nous agissions dans les meilleurs intérêts de la paix européenne. Le Royaume-Uni n'est pas encore prêt à ratifier un quelconque traité avec le Texas dans l'atmosphère agitée du monde actuel<sup>6</sup>. »

Les événements mondiaux auxquels il fait allusion incluent les préoccupations britanniques lors de la crise orientale de 1840-1841, les tensions anglo-américaines résultant des disputes frontalières entre les États-Unis et le Canada et l'instabilité du monde des finances. Ces inquiétudes incitent la Grande-Bretagne à réfléchir deux fois plutôt qu'une avant de s'engager en Amérique du Nord et elles influencent le comportement de la diplomatie belge. Celle-ci ressent le poids de la désapprobation de la Grande-Bretagne et du Mexique, tous deux des associés commerciaux valables, l'un d'eux étant la plus puissante nation d'Europe. De plus, les relations de la Belgique avec les États-Unis ne sont pas au beau fixe en 1840 et elles affectent toutes les décisions qu'elle prend vis-à-vis du Texas entre 1840 et son annexion par l'Union américaine.

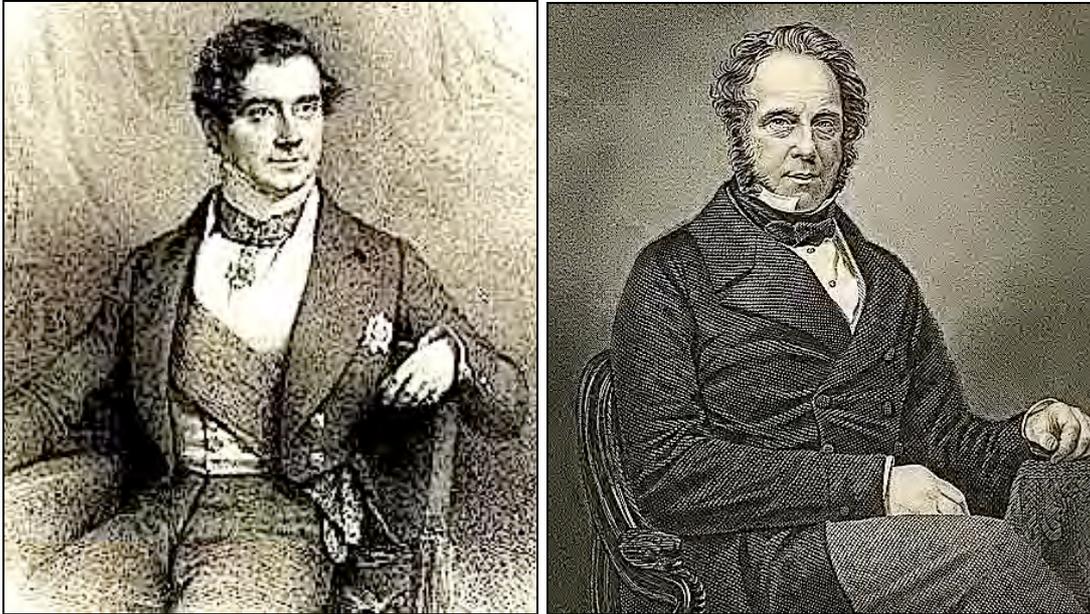
Bruxelles n'avait pas ratifié les deux traités commerciaux négociés par ses agents à

<sup>4</sup> Schmitz, op. cit., p. 80 ; Garrison, op. cit., p. 837.

<sup>5</sup> Gooch B.D., *Belgian and the Prospective Sale of Cuba, 1837*, *Hispanic-American Historical Review*, vol. 39, pp. 413-27 ; Fabri J., *Les Belges au Guatemala, 1840-45*, Bruxelles, 1955 ; *Conférence du baron Lambertmont avec le prince Albert, 1898-1901* (Archives Affaires étrangères, Belgique), I, 4<sup>e</sup> ; Palmerston à Van de Weyer, 1857 (Archives générales du Royaume de Belgique, Affaires étrangères, vol. 238).

<sup>6</sup> Van de Weyer à Léopold I<sup>er</sup>, 29 juin 1840, *ibid.*, vol. 111 ; Van de Weyer à J. Lebeau, 9 octobre 1840, *Négociations avec le Texas*, op. cit., 2118.

Washington en 1833 et au début 1840. Pourtant, le Sénat et le Président américains les avaient rapidement approuvés. La situation se complique quand le gouvernement belge persiste dans son refus d'indemniser les États-Unis pour la destruction des marchandises stockées dans les entrepôts d'Anvers durant la révolution de 1830<sup>7</sup>.



Sylvain Van de Weyer, le ministre belge à Londres et Lord Palmerston dans les années 1850.



Bon de l'État du Texas sur son coton, 1840. (Historical documents of America)

<sup>7</sup> Correspondance Politique Etats-Unis, *ibid.*

Jusqu'en novembre 1840, la Belgique estime que l'état des relations diplomatiques, en particulier avec la Grande-Bretagne, le Mexique et les États-Unis, interdit d'entamer des rapports privilégiés avec le Texas. La crise financière en Europe affecte considérablement la Belgique dans toutes ses entreprises nécessitant l'injection de gros capitaux. Ce facteur et le manque d'indépendance de la diplomatie belge concourent à figer tout accord belgo-texan.

Vers la mi-novembre 1840, Bruxelles apprend avec étonnement que Lord Palmerston a signé trois traités avec le Texas. Cette volte-face britannique incite la Belgique à modifier radicalement sa politique envers le Texas car elle interprète la décision britannique comme un signal lui autorisant plus de latitude dans ses tractations diplomatiques, commerciales et financières avec cette jeune république américaine. Quand James Hamilton tente de contacter le gouvernement belge en septembre, avant la signature des accords anglo-texans, il ne reçoit aucune réponse<sup>8</sup>. Peu après les trois traités de novembre, les Affaires étrangères belges ordonnent à leur ministre à Londres, Van de Weyer, de rouvrir des négociations avec le Texas. Son objectif est de s'informer si des colons belges peuvent obtenir des terres au Texas en échange de faveurs commerciales ou de la garantie d'un prêt<sup>9</sup>.

Ces négociations sont sur le point d'échouer quand Hamilton se tourne vers la Belgique car il a compris que le gouvernement belge désire des terres en échange de n'importe quelle forme de prêt. Deux autres séquences politiques plaident en ce sens : le gouvernement français vient de repousser la demande d'un prêt, sollicitée par Hamilton, et la suspension de ses pourparlers avec la banque Laffitte & Co. En octobre 1841, à la suite de l'échec provisoire de ses négociations avec la France, le Texas formule une proposition alléchante et même généreuse aux Belges. En échange d'un prêt de 37 millions de francs belges (plus de sept millions de dollars), il offre de reconnaître la légalité du cabotage, de garantir une plus-value de 25 à 30 % sur les produits belges et d'abaisser sensiblement les tarifs douaniers texans<sup>10</sup>. L'offre écrite ne mentionnait aucune cession de terres, mais il est presque certain qu'Hamilton en débattit verbalement avec le Comte de Briey, récemment promu ministre des Affaires étrangères. C'est en effet à partir de ce moment-là que les documents belges font état d'une éventuelle colonie belge au Texas.

En dépit de son intérêt, le gouvernement belge demeure circonspect parce qu'il manque de données réelles sur lesquelles baser ses décisions et il argue de sa méconnaissance des particularités physiques et commerciales du Texas pour repousser l'offre de Hamilton. Alors, celui-ci formule une contre-proposition qui illustre son impatience et ses méthodes diplomatiques peu conventionnelles. Si la Belgique envoie un agent au Texas pour en explorer les potentialités, Hamilton promet que son gouvernement entérinera secrètement et sans tarder la loi sur tous les avantages commerciaux qu'il a précédemment promis. Si le rapport de son agent est positif et si le Texas confirme ses bonnes dispositions, la Belgique accordera alors à la République le prêt de 37 millions de francs<sup>11</sup>.

Il appâte encore les Belges en ajoutant qu'en cas de guerre entre les États-Unis et le Royaume-Uni, le Texas pourrait servir de dépôt d'exportation et d'importation pour les

<sup>8</sup> Garrison, *Diplomatic Correspondance of Texas*, III, op. cit., 1524.

<sup>9</sup> Lebeau à Van de Weyer, 15 décembre 1840, *Négociations avec le Texas*, op. cit., 2118.

<sup>10</sup> Garrison, *Diplomatic Correspondance of Texas*, III, op. cit., 1336 ; Hamilton à de Briey, 6 octobre 1841. *Négociations avec le Texas*, op. cit., 2118.

<sup>11</sup> De Briey à Hamilton, 16 Octobre 1841, *Négociations avec le Texas*, op. cit..

deux nations, ce qui permettrait au commerce belge de s'intensifier. Hamilton tente enfin, dans les termes suivants, de minimiser les craintes belges d'une union entre le Texas et les États-Unis :

« Si le Comte de Briey avait une connaissance particulière du Texas, la négociation ne serait pas reportée d'une minute. De toutes les nations civilisées, aucune autre que la nôtre ne dispose d'une industrie et d'un commerce à ce point adaptés aux meilleurs clients de la Belgique. De la même manière dont le Texas tirait parti de son coton, de son lin et de ses produits lainiers, les manufacturiers liégeois d'armes de guerre, de munitions et de machines à vapeur constitueraient une source d'accroissement du commerce belge et de la valeur de ses marchandises<sup>12</sup>. »

Hamilton évite une fois de plus de répondre par écrit aux souhaits des Belges concernant l'établissement d'une colonie. Ses dépêches à Austin traitent seulement des aspects commerciaux et financiers de ses entretiens avec le gouvernement belge. Ce dernier précise qu'il acceptera cette proposition si le gouvernement du Texas entérine les propositions de Hamilton. Sans attendre la confirmation d'Austin, la Belgique investit Victor Pirson, un capitaine d'artillerie de trente-deux ans, d'une mission d'exploration au Texas. Le choix est judicieux pour cette tâche laborieuse car ce jeune Belge dynamique et intelligent a déjà résidé à Washington en tant qu'attaché de son gouvernement.

Les instructions de Pirson stipulent qu'un prêt au Texas de cinq ou sept millions de dollars est en jeu et, qu'en plus de l'implantation d'une colonie belge dans cet État, il serait possible de réduire de 50 % ses tarifs douaniers<sup>13</sup>. Sa mission consiste à observer et à rendre compte au Roi, des avantages et des inconvénients que des Belges rencontreraient sur place si la Belgique entérine de tels accords. Pirson doit également recueillir toutes les informations sur les finances du pays, ses ressources, sa population et ses relations économiques. Il doit aussi se renseigner sur les dispositions que prendraient les Américains et les Mexicains à la suite d'une éventuelle reconnaissance du Texas par la Belgique et des visées colonisatrices de celle-ci. Le ministre des Affaires étrangères l'instruit en outre de sonder les sentiments du gouvernement texan sur une éventuelle *cession de terres pour une société de colonisation belge*. Quand la colonisation belge d'une partie du Texas est évoquée à Londres peu avant le départ de Pirson, celui-ci écrit : *Hamilton me demande de ne pas parler des projets belges d'émigration au Texas, mais de lui laisser préparer l'opinion publique américaine*<sup>14</sup>.

Depuis le début de ses relations avec Hamilton, Pirson soupçonne qu'il a lancé l'idée d'une colonie belge à l'insu de son gouvernement. Ses doutes s'amplifient quand Hamilton lui conseille avec insistance de prendre immédiatement le bateau pour Galveston ou, si c'est impossible, de se rendre sans tarder au Texas via Boston. Hamilton prétexte le mauvais temps hivernal pour justifier sa hâte, mais l'officier belge pense qu'il s'efforce en réalité de dissimuler tout ce qui peut contrarier ses plans<sup>15</sup>. Les principales appréhensions de Hamilton ne sont pas vraiment de cet ordre. N'œuvrant pas complètement à l'insu de son gouvernement, il pressent que toute cession de terres à la Belgique engendrera des frictions à Austin.

<sup>12</sup> Hamilton à de Briey, 20 Octobre 1841, *Négociations avec le Texas*, op. cit.

<sup>13</sup> Briey à Pirson, 13 novembre 1841. *Navigations et Exploration aux États-Unis*, 2013 (Archives Affaires étrangères, Belgique)

<sup>14</sup> Pirson à Briey, 23 novembre 1841, *ibid.*, 34.

<sup>15</sup> Pirson à Briey, 2 décembre 1841, *ibid.*, 41.

Le temps qui passe est un élément supplémentaire qui pousse Hamilton à accélérer ses tractations avec les Belges. L'administration Lamar avait défendu les négociations du Texas avec l'Europe or, après trois ans d'échec, elles partaient en quenouille. Hamilton en est conscient et cette crainte d'échouer l'incite à précipiter le départ de Pirson pour Austin, espérant ainsi balayer les obstacles qui bloquent encore la conclusion rapide du prêt consenti par la Belgique<sup>16</sup>. Les appréhensions de Hamilton sont fondées. En effet, pendant que Pirson effectue son périple transatlantique et qu'Hamilton se prépare à se rendre à la Nouvelle-Orléans, Sam Houston succède à Lamar à la tête du Texas.

Au cœur d'un hiver rigoureux, Pirson débarque à Boston à la fin décembre 1841, où l'accueille le fils aîné de James Hamilton. Il n'est là que pour activer le voyage de Pirson vers le Texas et l'aviser de se méfier des fausses informations que les Français et les Américains distillent sur le Texas<sup>17</sup>. Le 1<sup>er</sup> janvier 1842, Pirson et Charles Serruys, le chargé d'affaires belge à Washington, rencontrent le président John Tyler (1841-1846) à la Maison-Blanche. Le jeune Hamilton ne parvient pas à soustraire Pirson de cette entrevue de courtoisie. La Belgique sait que des personnalités américaines notoires appuyant les sollicitations texanes en Europe, mais elle ignore comment le gouvernement américain réagira aux visées colonialistes belgo-texanes. Tyler reçoit les Belges avec bienveillance parce qu'il interprète leur présence comme une simple entreprise d'exploration assortie d'une mission économique. Il ne connaît rien des projets impérialistes belges dans l'hémisphère occidental. Quand Joseph Eve, le représentant des États-Unis au Texas, informe son gouvernement des objectifs de la colonisation belge, le président Tyler manifeste aussitôt son mécontentement auprès du chargé d'affaires belge à Washington. Les rapports que ce dernier expédie à Bruxelles vont changer la nature des pourparlers entre la Belgique et le Texas<sup>18</sup>.

Les intérêts américains apparaissent sous leur vrai jour quand le président Tyler s'adresse au chargé d'affaires belge (Serruys) en ces termes : *Nous sommes très jaloux de n'importe quelle entreprise européenne sur ce continent, et particulièrement des liaisons durables*. À la question de Serruys sur la position américaine officielle sur le Texas, Tyler répond :

« Les citoyens des États-Unis sont troublés par l'intrusion des gouvernements européens dans les affaires nord-américaines. Le Texas doit triompher seul ou périr seul car, pour l'instant, l'Union américaine demeure neutre face au conflit entre cette république et celle du Mexique. »

Serruys se sent dès lors forcé de mouler l'implication belge au Texas sur l'opinion officielle et publique des États-Unis. Il y constate que le désir d'une union avec le Texas gagne de plus en plus en puissance. *Cela finira par arriver dit-il, quand sera trouvé le moyen d'éviter de faire basculer l'équilibre qui existe entre les États libres et esclavagistes*<sup>19</sup>.

Au début de la mission de Pirson, les Belges ignorent les intentions précises des États-Unis envers le Texas. Bien avant que les rapports de Serruys n'arrivent à Bruxelles à la fin 1842, ce manque d'informations sur la politique américaine a entamé

<sup>16</sup> Garrison, *Diplomatic Correspondance of Texas*, III, op. cit., 1527.

<sup>17</sup> Pirson à Briey, 23 décembre 1841. *Navigation et Exploration*, op. cit., 46.

<sup>18</sup> Van de Weyer à Lebeau, 9 juin 1840. *Négociations avec le Texas*, 2118, op. cit., 13 ; Serruys à Briey, 27 janvier 1842. *Navigation et Exploration*, op. cit., 2015, 47 ; *Correspondance politique - Etats-Unis 1841-1846*, ibid, 30-70.

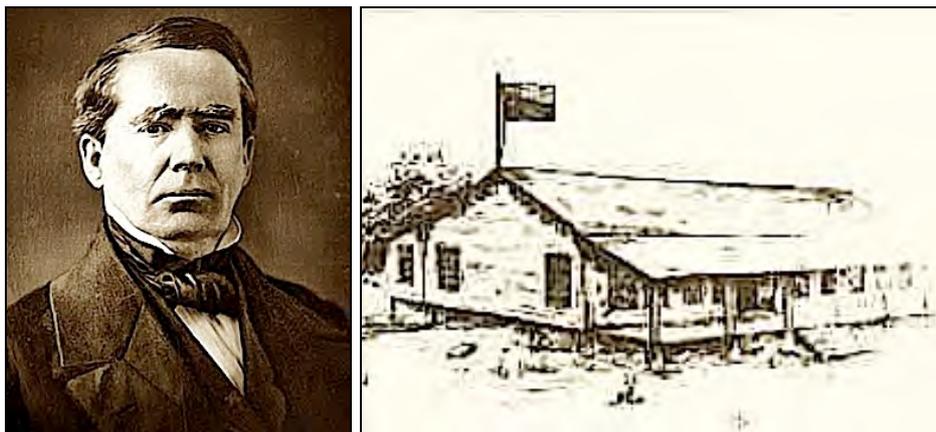
<sup>19</sup> Serruys à Briey, 12 octobre 1842. *Navigation et Exploration*, op. cit., 70.

la confiance belge et fragilisé ses négociations. Dès que Washington formule clairement son véritable objectif, Serruys oblitère les projets belges et texans. Lors du quatorzième jour de son voyage de Washington à la Nouvelle-Orléans, Pirson rencontre Henri Castro de la compagnie Commerciale et de Colonisation franco-texane. Celui-ci vient juste de conclure des négociations à Austin et il en communique une copie à Pirson. La connaissance qu'a Pirson des conditions commerciales et des concessions terriennes accordées aux Français doit théoriquement faciliter les négociations du Belge. Cependant, la peinture que Castro dresse du Texas et de sa situation intérieure instable décourage Pirson.<sup>20</sup>

Tout en attendant l'arrivée de Hamilton à la Nouvelle-Orléans, Pirson tient son gouvernement au courant des dernières nouvelles, notamment de l'échec de la mission de Webb au Texas, qui visait à obtenir des concessions commerciales et terriennes pour la Grande-Bretagne en novembre précédent. Pirson note également une hostilité croissante dans les négociations entre Mexicains et Texans. L'ultime frustration vient d'Austin. *Nous sommes en face d'un gouvernement hostile à tout ce que nous avons précédemment offert et proposé* observe Pirson qui précise que la tendance du gouvernement de Sam Houston est de critiquer les négociations avec l'Europe<sup>21</sup>.

Vers la mi-janvier, Anson Jones, le nouveau ministre texan des Affaires étrangères, avertit Hamilton que son gouvernement a annulé le prêt européen sur lequel il travaillait et lui a retiré son statut officiel de commissaire aux prêts. Le même jour, 26 janvier 1842, à l'insu de Pirson et de Hamilton, le journal officiel du gouvernement de Houston publie la révocation de Hamilton et stigmatise ses actions diplomatiques en Europe et les lourdes dépenses qu'elles ont occasionnées<sup>22</sup>. La sanction ne vise pas seulement l'action diplomatique de Hamilton. Les partisans de Sam Houston le suspectent de dissimuler un intérêt idéologique dans sa mission européenne. Le capitaine Pirson rapporte les rumeurs qui circulent à ce propos :

« Un document (...) mentionne l'existence d'une compagnie britannique de colonisation qui vise à éliminer l'esclavage. Comme les Texans sont majoritairement esclavagistes, ceux-ci et même les amis politiques de Hamilton se sont mis à le détester<sup>23</sup>. »



**Anson Jones, ministre texan des Affaires étrangères en 1842.  
Siège du gouvernement texan à Austin de 1842 à 1845.**

<sup>20</sup> Pirson à Briey, 19 janvier 1842. *Navigation et Exploration*, op. cit., 2013, 48.

<sup>21</sup> Pirson à Briey, 8 février 1842, *ibid.*, 57.

<sup>22</sup> Garrison, *Diplomatic Correspondance of Texas*, op. cit., III, 943; *City Gazette* de Austin, 26 janvier 1842.

<sup>23</sup> Pirson à Briey, 8 février 1842, *Navigation et Exploration*, op. cit., 57.

Pendant deux mois, le gouvernement de Sam Houston exclut de ses ordres du jour toute mention au projet de Hamilton concernant *une cession de terres à une société belge qui pourrait servir de tampon entre le Texas et le Mexique*. Entre-temps, Pirson continue d'expédier à Bruxelles, des informations qui déstabilisent les politiciens belges qui soutiennent ce projet. Ses missives décrivent l'insécurité du Texas, la dangerosité de ses routes et la difficulté de maintenir les fermes en exploitation en raison des incursions des Indiens, des Mexicains et des bandits<sup>24</sup>.

Croyant encore que Houston consentira à négocier un prêt en l'échange d'une colonie belge, Pirson passe la majeure partie de février 1842 à entretenir les congressistes influents d'Austin des espérances belges. Au début mars, Anson Jones (le nouveau secrétaire d'État du Texas) fait une proposition officielle :

« Le Texas accorderait à la Belgique certaines parcelles de terre à l'usage et au bénéfice d'une compagnie de citoyens belges respectables, limitée de six cents à mille personnes<sup>25</sup>. ».

Il ne mentionne pas la contrepartie d'un prêt, mais à ce moment-là les Texans sont persuadés qu'une marque de bonne foi et d'amitié atteindra les mêmes objectifs.

Deux bandes de terre, l'une de 65 km<sup>2</sup> et l'autre de 104 km<sup>2</sup>, jouxtaient la rive orientale du Rio Grande dans la même zone fertile où le Texas avait fixé les parcelles des colonies anglaises et françaises. Les terres que le Texas propose d'ouvrir aux Belges se situaient aux deux extrémités des quatre zones cédées aux compagnies d'émigration françaises et britanniques. Pirson transmet cette proposition à son ministre puis, sans attendre sa réponse, il lui expédie un second message extrêmement pessimiste.

« En raison des hostilités et de la menace d'un conflit potentiel, il est impossible de continuer nos explorations car je ne trouve pas de guide. Je rentre chez moi via la Nouvelle-Orléans, New York et Boston, et j'espère arriver à Bruxelles vers la fin du mois de mai<sup>26</sup>. »

Ce rapport parvient à Bruxelles au moment où le gouvernement belge décide enfin de régler des indemnités qui ont empoisonné ses relations avec Washington. En votant une loi indemnisant les marchands américains et étrangers qui ont perdu leurs biens en 1830, la Belgique entame, pour la première fois depuis six ans, des relations officielles avec l'Union américaine sur une base cordiale. Cependant, ce succès de la diplomatie belgo-américaine nuit à son projet de colonisation au Texas. Mais pourquoi aurait-elle sacrifié une situation diplomatique et commerciale prometteuse au profit d'une aventure au Texas ? Le rapprochement belgo-américain et l'agitation au Texas persuadent Bruxelles de postposer sa reconnaissance de la république texane. L'établissement d'une colonie belge au Guatemala occasionne également des difficultés quand, depuis Londres, Van de Weyer mentionne le grand mécontentement du cabinet britannique. Considérant la concurrence commerciale que représente la Belgique en Amérique centrale, le ministre anglais des Affaires étrangères entend bien geler les projets belges au Texas<sup>27</sup>.

<sup>24</sup> Garrison, *Diplomatic Correspondance of Texas*, III, op. cit., 945; Pirson à Brie, 22 février 1842, *Navigation et Exploration*, op. cit., 2013.

<sup>25</sup> Anson Jones à Pirson, 9 mars 1841, *ibid.*, 71 ; *Moniteur Belge*, 18 avril 1842.

<sup>26</sup> Pirson à Brie, 28 mars 1842, *Navigation et Exploration*, op. cit., 2013, 74.

<sup>27</sup> Van de Weyer au roi Léopold, 1<sup>er</sup> avril 1842, Papiers de Van de Weyer (Archives générales de Belgique, vol. 113)

Pirson, promu major dès son retour à Bruxelles en juin 1842, rédige un rapport final sur ses explorations et négociations. Le ton général de ce rapport est favorable aux relations diplomatiques et commerciales avec le Texas, mais Pirson le conclut par une analyse détaillée du triste climat politique, économique et militaire de cet État<sup>28</sup>. Ce rapport et la correspondance privée de Pirson influencent la décision belge qui s'ensuit. Pendant presque un an, les affairistes et les acteurs politiques belges examinent les relations possibles avec le Texas jusqu'à ce que le ministre des Affaires étrangères rende son jugement final.

La colonie belge au Guatemala avait primé sur tous les autres projets en raison de son importance dans le long terme. En outre, le courrier de Charles Serruys, le chargé d'affaires belge à Washington, souligne l'évolution des accords anglo-américains qui sont sur le point de se sceller par le traité de Webster-Ashburton (9 août 1842)<sup>29</sup> et il mentionne les avertissements feutrés du président américain sur les projets belges au Texas.

L'harmonie qui se développe entre les grandes puissances rend toute défiance difficile car la Belgique a amélioré ses relations avec les États-Unis en réservant enfin une suite favorable à l'affaire des réclamations d'Anvers. De plus, en 1842 et 1843, la Belgique essaye par tous les moyens de gagner les faveurs américaines pour que le port d'Anvers devienne le terminal européen d'une nouvelle ligne transatlantique partant de New York<sup>30</sup>.

Finalement et après une relecture attentive de sa correspondance diplomatique, le gouvernement belge dissèque mieux l'attitude de Washington dans l'affaire texane car, d'après Serruys et Henri Mali, le consul belge à New York, le Texas intégrera inéluctablement l'Union américaine. En outre, Serruys pense que la Belgique ne conclura jamais un traité commercial favorable avec les États-Unis si elle prolonge ses liens avec le Texas. Dans son rapport du 2 mai 1843, le ministre belge des Affaires étrangères relève beaucoup d'aspects nuisibles dans les accords belgo-texans et il préconise plutôt le développement d'une amitié belgo-américaine en adéquation avec une compréhension réaliste du futur du Texas :

« L'union du Texas et des États-Unis serait en fait le dernier acte de la cession de la Louisiane. Le gouvernement fédéral lorgne toujours sur les terres de l'Ouest et sur l'Océan Pacifique, mais il a certainement de grandes appréhensions et aura les pires difficultés avec ses États du Sud.

« Rappelons-nous les paroles du président Thomas Jefferson qui recommanda à ses compatriotes d'apprendre l'espagnol, car c'était la langue prédominante des régions où les Américains auront les intérêts les plus élevés<sup>31</sup>. »

Cette perception de l'expansionnisme américain incite donc les acteurs politiques belges à ne plus soutenir l'installation de leurs nationaux dans une colonie texane. Un rapport du ministère des Affaires étrangères inclut également des commentaires sur quelques autres facteurs qui rendraient l'aventure belge extrêmement délicate en raison de la lourde responsabilité qu'une colonie belge ferait peser sur les autorités belges et de la difficile situation économique du Texas :

<sup>28</sup> Pirson à Briey, 19 juin 1842, *Navigation et Exploration*, op. cit., 2013, 87.

<sup>29</sup> Traité négocié entre le secrétaire d'Etat américain Daniel Webster et le commissionnaire britannique Alexander Baring Ashburton, fixant définitivement la frontière entre le Canada et les Etats-Unis. N.D.L.T.

<sup>30</sup> Serruys au ministre des Affaires étrangères, Correspondance politique des Etats-Unis 1842-1846, 54-85 ; Paulus M. *La Navigation Régulière à vapeur entre Anvers et New York*, (Ph.D. dissertation, ULB, Bruxelles, 1954).

<sup>31</sup> Serruys à Briey, 27 juin 1842, *Navigation et Exploration*, op. cit., 2013, 88.

« La colonisation est un processus accompagné de douleurs et d'obstacles. Nous tromperions les citoyens belges sur cette terre texane encore exempte de civilisation, si nous traitions officiellement avec cet État. En outre, on peut affirmer que pratiquement tous les produits de consommation du Texas sont hors de portée de ses habitants et que ceux-ci ne survivent qu'en vendant leurs terres excédentaires. La Belgique ferait donc mieux pour l'instant d'abandonner ses projets au Texas<sup>32</sup>. »

Néanmoins, le Texas redouble d'efforts pour s'assurer du soutien de la Belgique en y assignant de nouveaux agents capables de traiter directement avec elle. Les deux Texans, Ashbel Smith et le colonel W. H. Daingerfield, recherchent des accords commerciaux et relancent le projet d'émigration en sollicitant l'appui de plusieurs hommes d'affaires belges. Leur souhait de négocier un emprunt est toujours prégnant malgré le prêt d'un million de dollars accordé par les Français en 1842<sup>33</sup>. En harcelant leur gouvernement tout au long de l'année 1843, des industriels belges maintiennent en vie les espoirs du Texas. La correspondance diplomatique officielle évoque même la possibilité d'un prêt d'un million de dollars en cinq tranches de deux cent mille dollars. Quoique Smith et le colonel Daingerfield progressent précautionneusement, le temps travaille contre eux et ils se rappellent le sort réservé à leur prédécesseur Hamilton en raison de l'impopularité de sa diplomatie expéditive<sup>34</sup>.

Deux décisions prises par Washington en 1844 éradiquent tout doute à ce sujet. Durant ses entretiens avec Henry W. Hilliard, le nouvel émissaire américain à Bruxelles, le ministre belge des Affaires étrangères saisit parfaitement le poids des visées américaines sur le Texas. *Les relations intéressantes entre les États-Unis et le Texas nous empêchent de rester indifférents aux affaires de cette République* assure le diplomate américain<sup>35</sup>.

Serruys, la source belge la plus fiable à Washington, écrit : *l'intérêt des États-Unis pour une union avec le Texas existe toujours ... et la possibilité d'un arrangement entre les deux États progresse*<sup>36</sup>. En mai 1844, au cours d'un discours à la Chambre des députés, le ministre belge des Affaires étrangères observe que, dans l'affaire du Texas, *la Belgique n'a pas toute la liberté d'action qu'elle désire*. Des considérations internationales, comme les prochaines négociations avec le Mexique et les États-Unis, incitent donc Bruxelles à ne plus rien envisager au Texas. Pourquoi, au nom d'une aventure dans cette petite république, la Belgique mettrait-elle en péril deux partenariats commerciaux prometteurs<sup>37</sup> ?

L'establishment belge résiste à cette décision et recourt à ses liens avec le ministre de l'Intérieur pour forcer son collègue des Affaires étrangères à reconsidérer son jugement<sup>38</sup>. Au cours de l'été 1844, Goblet-d'Alviella, le nouveau ministre belge des Affaires étrangères demande carrément à H.W. Hilliard, le chargé d'affaires américain à Bruxelles, si *une reconnaissance du Texas et d'autres relations d'affaires et d'émigration seraient de nature à offenser les États-Unis*. Celui-ci lui répondit que

---

<sup>32</sup> Ibid.

<sup>33</sup> Eve à Webster, 30 juin 1842, *Diplomatic Dispatches of the USA*, Texas, Record Group 59 (National Archives, I, 19).

<sup>34</sup> Smith à Jones, 3 octobre 1843, *Navigation et Exploration*, op. cit., 2013, 166.

<sup>35</sup> H.W. Hilliard à A.P. Upshur, 26 janvier 1844, (National Archives, I, 19).

<sup>36</sup> Serruys à Goblet-d'Alviella, 10 mai 1843, *Navigation et Exploration*, op. cit., 2013, 149.

<sup>37</sup> Rapport du ministre des Affaires étrangères à la Chambre des députés, mai 1844, 186.

<sup>38</sup> Chambre de Commerce d'Anvers au ministre des Affaires étrangères, 1<sup>er</sup> août 1844 ; Ministre l'Intérieur à Goblet-d'Alviella, 10 août 1844 ; M. Bishop à Goblet-d'Alviella, 6 septembre 1844, ibid.

ceux-ci examinaient la question ... et que, d'ici peu de temps, l'annexion devrait avoir lieu<sup>39</sup>. Le texte suivant apparaît dans le *Moniteur Belge* du 3 octobre 1844 :

« La Belgique ne compromettra pas ses importants intérêts au Mexique et aux États-Unis. Traiter maintenant avec le Texas serait prématuré. Davantage d'actions mettraient en danger la position internationale et la prospérité de l'État belge<sup>40</sup>. »

Plus d'un an avant l'annexion du Texas, la diplomatie européenne tient ses distances avec le Texas. La Belgique qui, à l'encontre d'autres gouvernements, ne s'est pas opposée à l'annexion du Texas par les États-Unis, comprend parfaitement que ses visées impérialistes sont secondaires par rapport à des relations harmonieuses et durables avec les jeunes nations du Nouveau Monde. La pression américaine et l'équilibre des puissances en Europe ont en fin de compte contraint la Belgique à accepter une politique de non-ingérence au Texas.

L'épisode du Texas est une belle illustration de l'ambition freinée par les réalités et les nécessités politiques du jour. Une petite puissance comme la Belgique fut guidée dans sa politique prudente « d'attente vigilante » par son statut international unique, les sentiments de ses voisins et concurrents et l'opportunité à long terme d'un tel jugement. Le rôle que les relations belgo-texanes ont joué dans l'histoire américaine est donc bien défini. Quelques historiens croient toujours que l'aventure du Texas en Europe visait simplement à éveiller la jalousie des États-Unis pour entrer rapidement dans l'Union. Si tel fut le cas, ce complot aboutit partiellement car les manœuvres européennes incitèrent les États-Unis à souscrire à cette annexion. Pour la plupart des Américains, l'éventualité d'un impérialisme belge au Texas dans les années 1840 n'était qu'un autre *péril venant de l'étranger*. L'idée d'élargir la sphère de liberté américaine par l'expansionnisme découla de *l'ambition ou de l'intrigue des nations européennes qui semblaient menacer les intérêts fondamentaux des Américains*<sup>41</sup>.

Si l'expansionnisme américain s'inscrivait dans une réaction défensive vis-à-vis des tentatives étrangères de développer une influence politique et économique dans l'hémisphère occidental, alors l'affaire belgo-texane fut importante pour le Texas et les États-Unis. À l'instar des entreprises britanniques et françaises au Texas, l'effort belge semble s'être focalisé sur une pénétration colonialiste qui poussa les États-Unis à annexer rapidement le Texas pour parachever « leur destinée manifeste » au XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>39</sup> Hilliard à John Calhoun, 25 juillet 1844, *Diplomatic dispatches of the USA*, Belgium, Record 59 (National Archives II, 23).

<sup>40</sup> Thomas G. Clemson à Calhoun, 17 octobre 1844, *ibid* ; *Moniteur Belge*, 3 octobre 1844.

<sup>41</sup> A.K. Weinberg, *Manifest Destiny : A Study of Nationalist Expansionism in American History*, Gloucester, 1958, p. 108 ; D. Perkins, *The Monroe Doctrine, 1826-1867*, Baltimore, 1933, p. 64.